



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICE DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

**République Démocratique du Congo  
Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction  
Cellule Infrastructures**

**Projet d'aménagement de la route Tshikapa- Mbuji -Mayi, Section Tshikapa- Kamuesha  
et réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales connexes**

**Recrutement d'un consultant individuel en appui à l'unité de gestion des projets BAD.**

Secteur : Transport  
Référence de l'accord de financement : Don n° : 2100 155 0288 19  
N° d'Identification du Projet : P-CD-DB0-009  
AMI N° : 009/MITPR/CI/BAD/2018

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du projet d'aménagement de la route Tshikapa- Mbuji-Mayi, section Tshikapa- Kamuesha et réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales connexes, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de prestations de services d'un consultant individuel en appui à l'unité de gestion des projets BAD pour la devant assurer :
  - la formation des agents de la Commission Nationale de la Prévention Routière (CNPR) ;
  - la sensibilisation, la formation et l'organisation des bénéficiaires (MINADR, MINENV, MINGENRE, MINAS, ONGD), la formation et l'équipement des comités de gestion des infrastructures communautaires et l'animation rurale.
2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à :
  - a) l'élaboration des termes de référence pour le recrutement d'un Consultant (firme) devant assurer la formation des agents de la Commission Nationale de la Prévention Routière (CNPR).
  - b) l'élaboration des termes de référence pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de la réalisation des activités d'appui :
    - à la mise en place et au fonctionnement de la commission provinciale routière (CPR) ;
    - à la sensibilisation et à la formation des partenaires locaux que sont, notamment, (i) les divisions provinciales des Ministères impliqués dans la réalisation du projet, (ii) les centres de réinsertion sociale et plates-formes multifonctionnels ainsi que (iii) les structures communautaires de gestion et d'entretien des infrastructures agricoles et rurales (Associations de paysans : producteurs, éleveurs, pêcheurs, transporteurs, commerçants,



artisans ; Conseil agricole rural de gestion « CARG », PME des travaux, Organisations locales de prestation de service « ONG », Coopératives agricoles, etc.) ;

- à la formation et équipement des comités de gestion des infrastructures communautaires et;
- à l'animation rurale.

Le consultant contribuera également à l'évaluation des manifestations d'intérêt et des propositions des firmes candidats. La durée de prestation est de trente-trois (33) jours, étalés sur cent vingt (120) jours. Le démarrage de la mission est prévu en décembre 2018 au plus tard.

3. La Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE) invite les Consultants (individuels) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : Lettre de motivation (maximum 2 pages), curriculum vitae à jour, photocopies des diplômes requis et autres attestations de formations complémentaires.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les consultants (individuels) intéressés peuvent obtenir les termes de référence de cette mission et informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 (heure locale) : Cellule Infrastructures/70 A, Avenue Roi Baudouin, Commune de la Gombe, Kinshasa -République Démocratique du Congo. Tél. : (+ 243) 81 010 26 81/ (+ 243) 99 315 22 26, E-mail : [info@celluleinfra.org](mailto:info@celluleinfra.org), Site web : [www.celluleinfra.org](http://www.celluleinfra.org).
6. Les expressions d'intérêts écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par courrier électronique à l'adresse [recrutement.ci@celluleinfra.org](mailto:recrutement.ci@celluleinfra.org) au plus tard le mardi 04/12/2018 à 14h00' (heure locale) et porter expressément la mention « AMI n° 009/MITPR/CI/BAD/2018 – Recrutement d'un consultant individuel en appui à l'unité de gestion des projets dans l'élaboration des TDR relatif au recrutement d'une firme dans le cadre du projet d'aménagement de la route Tshikapa – Mbuji Mayi, section Tshikapa – Kamuesha et de réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales connexes ».

**Théophile NTELA LUNGUMBA**  
Coordonnateur



70A, avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe – [www.celluleinfra.org](http://www.celluleinfra.org) – [info@celluleinfra.org](mailto:info@celluleinfra.org) Tél. +243 (0) 81 010 2681 / +243 (0) 99 315 2226